

Organisé par le Cercle d'Escrime de Founex

CHAMPIONNATS SUISSES SENIOR



SABRE & FLEURET

Samedi et dimanche
24 et 25 mai 2025

www.escrime-founex.ch

SWISS+
FENCING



commune de
commugny



FONDS
DU SPORT
VAUDOIS



FRUITDEFENDU.CH

Domaine
Les Francous

LA COURONNE

Dolores et José Ferreira

HORAIRES

Samedi 24 mai	SABRE		
Catégorie	Appel	Scrath	Début
Hommes Senior Individuel	9h00	9h15	9h30
Dames Senior Individuel	10h00	10h15	10h30
Hommes Senior Equipes	12h30	12h45	13h00

Dimanche 25 mai	FLEURET		
Catégorie	Appel	Scrath	Début
Hommes Senior Individuel	10h00	10h15	10h30
Dames Senior Individuel	10h00	10h15	10h30
Hommes Senior Equipes	12h30	12h45	13h00

Catégorie d'âge selon Swiss Fencing - saison 2024-2025 :
Senior 2004 et plus âgés
Les surclassements à partir de 2010

Coordonnées en cas d'urgence (le jour du tournoi) :
la Présidente Agnès Ansermet +41 79 555 20 75



INFORMATIONS PRATIQUES

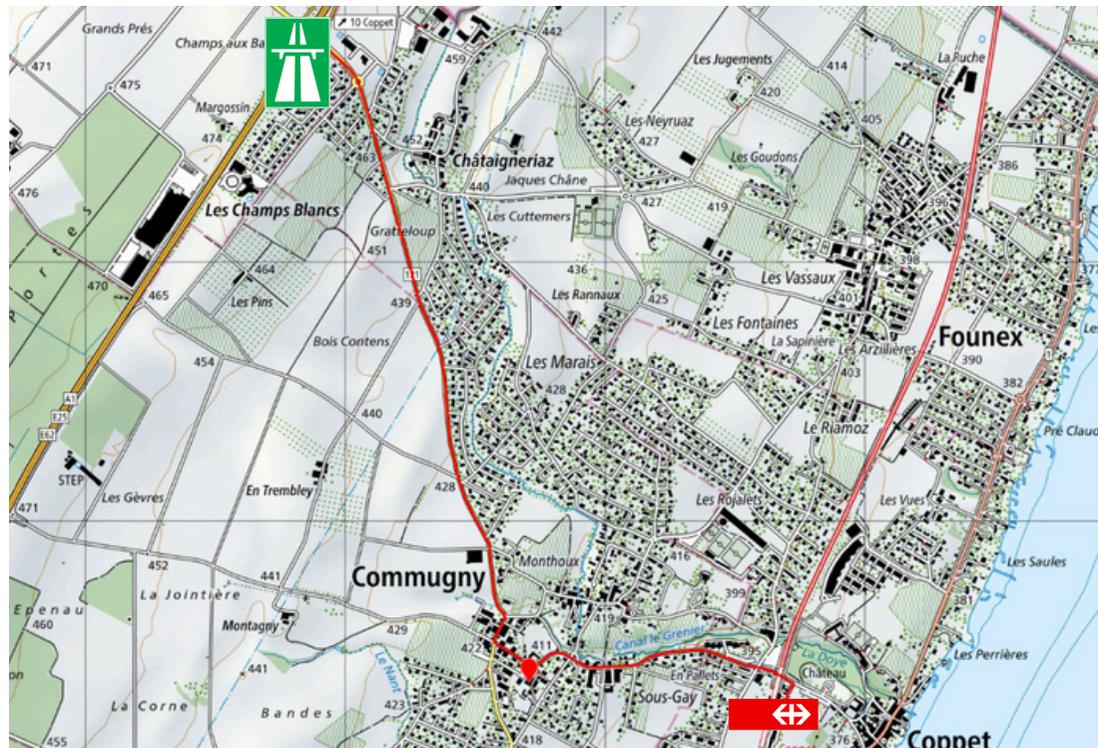
PARTICIPATION :	La participation aux Championnats Suisses est ouverte aux escrimeur·euse·s suisses classé·e·s dans le classement du CNS , domicilié·e·s en Suisse et licencié·e·s à Swiss Fencing. Pour les catégories avec moins de 30 athlètes classé·e·s au CNS, la compétition est ouverte aux athlètes non-classé·e·s.
INSCRIPTION :	Au plus tard le 20 mai (minuit); en ligne sur sur le site https://fencing.ophardt.online
FRAIS D'INSCRIPTION :	Paiement en cash, par Twint ou par carte sur place : CHF 25.- par tireur en individuel, CHF 75.- par équipe.
FORMULE ET RÈGLEMENT :	Les épreuves se dérouleront selon le règlement officiel de Swiss Fencing. En cas de participation insuffisante, les catégories concernées seront annulées.
ARBITRES :	Par jour de compétition et selon règlement officiel de SF 1 arbitre pour 4 à 6 tireurs (tireuses) inscrit(e)s 2 arbitres dès 7 tireurs (tireuses) inscrit(e)s En cas de non-respect, une taxe de CHF 200.- sera perçue ou les tireurs/tireuses en surnombre seront éliminés. Les arbitres devront chausser des chaussures de sport dans la salle.
DIRECTOIRE TECHNIQUE	Le DT est composé du/de la délégué·e à l'arbitrage Swiss Fencing ou de son/sa représentant·e ainsi que deux autres personnes (maître d'arme ou arbitre FIE).
MATÉRIEL ET RESPONSABILITÉ :	Les participant·e·s tirent sous leur propre responsabilité et doivent être équipés d'un matériel en conformité avec le règlement de Swiss Fencing. L'assurance est sous la responsabilité des participant·e·s.
PODIUMS ET PRIX :	Médaille aux quatre premiers de chaque catégorie individuelle ainsi qu'au trois premières équipes.
PHOTOS :	Lors de la compétition, des photographies seront prises, elles pourront être publiées sur notre site internet.
CANTINE :	Une buvette sera ouverte durant toute la compétition. Il sera interdit de consommer dans la salle de compétition. Un espace convivial pour se restaurer sera à disposition dans le foyer de la salle de gymnastique.

Dans l'attente de vous voir nombreux, nous vous souhaitons d'ores et déjà, chères tireuses et chers tireurs, la bienvenue à Commugny, village situé juste à côté de Founex !

Maître George HADZOPOULOS – Maître d'armes du CEF
Madame Agnès ANSERMET – Présidente du CEF

PLAN D'ACCÈS

Salle de gymnastique de Commugny
Rte de Coppet 10, 1291 Commugny
Coordonnées GPS : 859G+54 Commugny



REMERCIEMENTS

